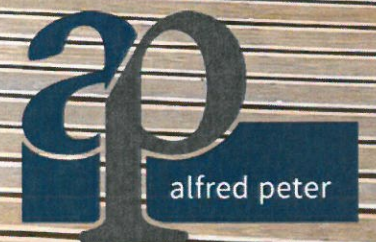


POUR UNE ÉCOLOGIE FESTIVE ...

Réaménagement du Lido du Petit et Grand Travers, de Carnon à la Grande-Motte



PAYSAGISTE URBANISTE



Préambule

La restauration des deux Lidos entre Sète et Marseillan (2000-2008) ainsi qu'entre Carnon et la Grande-Motte (2010-2014) sont deux projets emblématiques d'une ère nouvelle dans laquelle, je pense, le développement durable deviendra le référentiel comme le furent l'universalisme des lumières puis le capitalisme triomphant.

Ce sont deux projets qui marient 3 domaines :

- **La valorisation du tourisme populaire français**
- **La mise en place de nouvelles formes de mobilités**
- **La confortation du patrimoine naturel par un projet et non par un règlement**

Ce sont donc des projets visionnaires dans le sens où ils transcendent plusieurs domaines dans un réagencement créant un récit inédit et innovant.

Ces deux projets sont aussi exemplaires dans la valorisation de l'action publique. Ils ont été réalisés main dans la main entre l'Etat, le Département et la Communauté d'Agglomération du pays de l'Or. Le déclencheur a été une subvention européenne qui a donné un calendrier à l'opération.

Ce travail en commun a permis de lever de nombreux obstacles administrativo-juridiques qui auraient pu, à chaque stade du projet, faire arrêter les projets.

Ces deux projets sont de vrais succès populaires comme en témoignent les utilisateurs de ces sites. L'objectif n'était pas d'en augmenter le nombre, car les deux sites étaient déjà à leur capacité maximale avant le projet. Le réaménagement permet de mieux organiser l'accueil des visiteurs, des les immerger dans un paysage singulier et de leur offrir les services de confort digne d'un pays où le tourisme est devenu la principale économie.

Pour résumer la démarche de ces deux projets, on pourrait dire qu'ils incarnent de façon très spectaculaire la notion d'Ecologie Festive à laquelle je suis très attaché.

Le Lido de Sète à Marseillan avant réaménagement



01 La raison d'être des projets

02 Les principes généraux d'aménagement

03 Le Lido de Carnon à la Grande-Motte

03-01 État des lieux

03-02 Le parti d'aménagement du Lido

03-03 Les actions

03-04 Les ambiances

03-05 Les perspectives d'évolution du projet

04 Le Lido de Sète à Marseillan

04-01 Le projet

04-02 Les actions

04-02 Les ambiances

Le Lido de Carnon à la Grande-Motte, avant...



Le secteur du Petit
Travers a connu un recul
du trait de côte de 30
mètres entre 1992 et
2002

1 000 000 de visiteurs
foulent chaque
année la plage du Lido de
Sète à Marseillan

01 La raison d'être des projets

Le déclencheur du processus de réhabilitation / transformation des deux sites est l'érosion des plages. En moins d'une dizaine d'années elles ont perdu plus de la moitié de leur largeur. La cause dans les deux cas est la même: une route / digue construite trop proche des plages a brisé le phénomène de réengraissement naturel.

Parallèlement le nombre d'estivants n'a cessé d'augmenter en créant une pression de plus en plus forte sur ces sites fragiles.

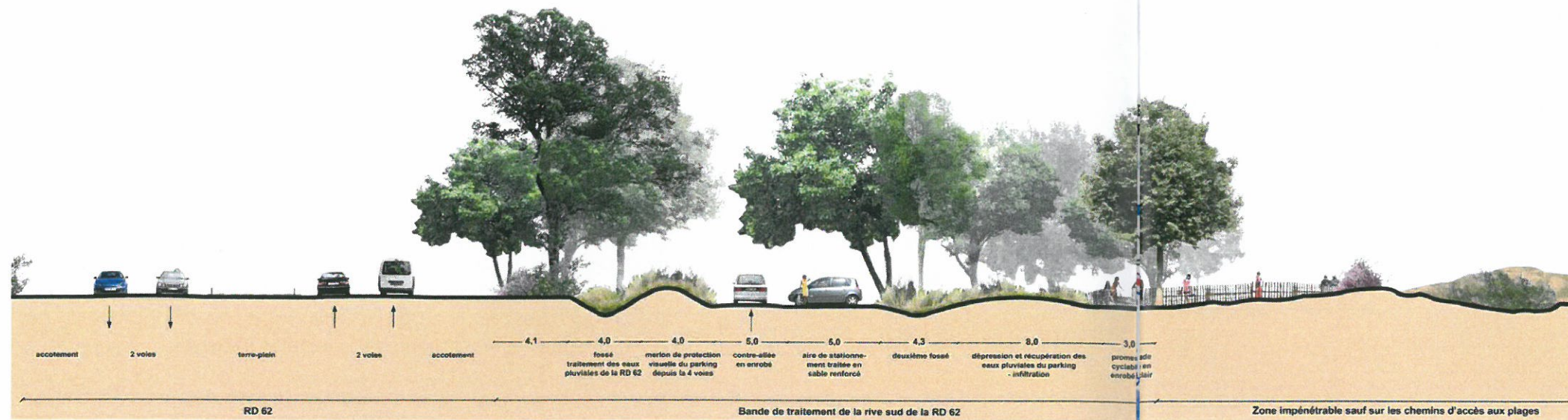
Réduction des plages, disparition du cordon dunaire, pression accrue par une augmentation de la fréquentation, telle est l'équation de départ de ces deux projets.

L'état des deux sites est très dégradé au moment du début du projet: plages réduites, cordon dunaire très abîmé, présence spectaculaire du stationnement quasiment installé sur la plage en périodes estivales, arrières dunes envahies par les usages sauvages, développement des plantes invasives...

Sur le Lido de Sète à Marseillan, Listel qui exploite une vigne historique menace de quitter les lieux...



Le Lido de Sète à Marseillan



Coupe de principe du recul stratégique



02 Les principes généraux d'aménagement

Pour les deux sites le remède est le même; il y été mis au point scientifiquement et a fait l'objet de longues discussions... il consiste à :

- Supprimer la route en bord de plage pour permettre de recréer une plage large avec une pente de moins de 2%
- Créer des pièges de sable à l'aide de ganivelles judicieusement positionnées pour engraisser et renforcer le cordon dunaire

• Reculer le stationnement loin des zones sensibles et aménagement de cheminements doux de qualité vers la plage

• Protéger les arrières dunes en les fermant à toute fréquentation, élimination des plantes envahissantes, etc...

• Créer des équipements de confort pour un accueil décent des touristes : Toilettes, collecte sélective des déchets, panneaux pédagogiques d'informations des milieux naturels traversés, ...



03 Le Lido de Carnon à la Grande-Motte

03-01 État des lieux

Situé entre les communes de Mauguio-Carnon et de La Grande-Motte dans l'Hérault, au niveau du Petit et du Grand Travers, le lido est une bande de sable d'environ deux kilomètres de long et de 500 m de large qui sépare l'étang de l'Or et la mer Méditerranée.

Le site était mis à mal par une fréquentation intense et non cadrée comme en témoignent ces images.



1 RD 59 : une route posée sur la plage



2 RD 62 : une coupure entre les étangs et la mer



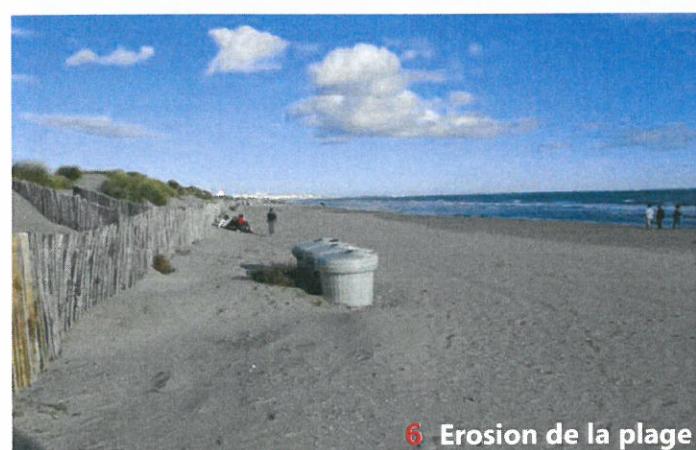
3 Etendue herbeuse en friche



4 Erosion des dunes et affaissement de la végétation liés aux cheminements non contrôlés



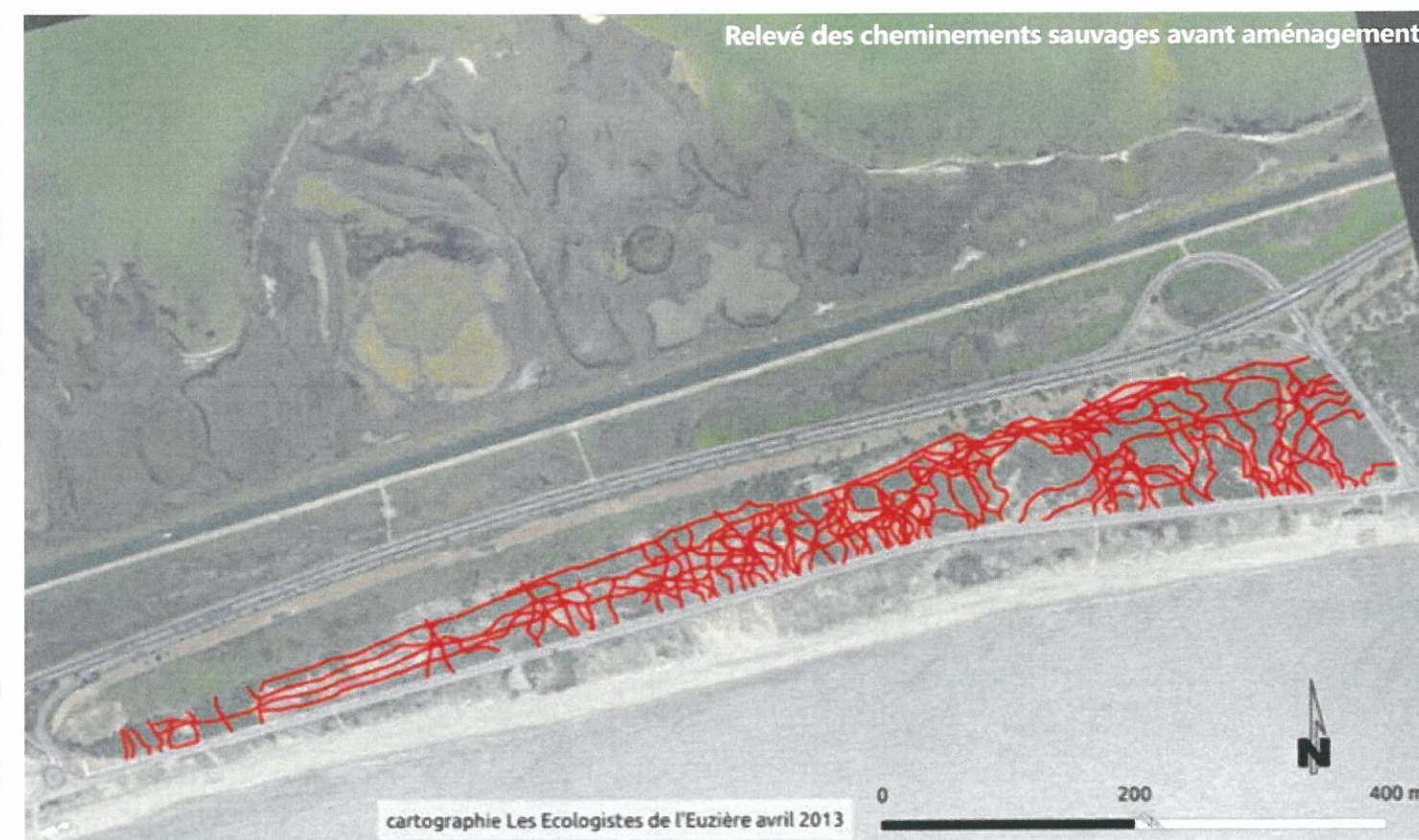
5 Des dunes mal fixées à cause d'utilisations sauvages



6 Erosion de la plage



Exemple de dépôts d'ordures entre RD 62 et boisements arrière dunaires





Aider la nature à ré-engraisir la plage



Renforcement du cordon dunaire



Renforcement des espaces naturels



Destruction de la RD 59 et cicatrization de la trace



Création de cheminements entre les parkings et la plage



Recul stratégique des parkings le long de la voie express



Nouvelle promenade cyclable



03-02 Le parti d'aménagement du Lido

Plus d'accueil, plus d'écologie, plus de consensus

Plus d'accueil

Une contre-allée parallèle à la RD62 est aménagée depuis le rond-point du Petit Travers jusqu'à celui du Grand Travers avec les déblais de la RD59. Cette piste est aménagée sur une zone de faible valeur écologique et permet de traiter la rive Sud de la RD62 (gestion de l'hydraulique, des nuisances sonores, ...). Elle ménage une transition entre la route qui est une infrastructure très brutale et ce site si sensible. Le stationnement est disposé tout au long de cette contre-allée. La voiture reste donc avec la voiture, elle restaure son propre paysage. Une belle promenade cyclable double cette contre-allée de manière plus sinueuse et crée un nouveau sas avec le paysage dunaire.

Les moyens financiers sont donc concentrés sur un dispositif très paysager visant à « digérer » la présence d'une autoroute dans ce site. Les distances à faire à pied entre le stationnement et la plage varient de 100 m à 250 m. Ces cheminements dans le sens Nord/Sud font l'objet d'un aménagement soigné et constituent avec les deux chemins principaux Est/Ouest un maillage dense pour les piétons. Des sanitaires sont aménagés côté parking sur un passage sur deux vers la plage. Ce sont des équipements pérennes qui permettent d'offrir un accueil décent en évitant que la dune serve de sanitaire sauvage.

Plus d'écologie

Inscrit dans le réseau Natura 2000 et dans l'inventaire ZNIEFF, le patrimoine naturel du site est important. Il comprend:

- Des dunes embryonnaires, devant la première rangée de ganivelles sur la plage, que le projet permet de recharger. C'est un habitat de choix pour l'Euphorbia peplis, petite plante protégée.
- Des dunes blanches, dunes grises et arrière-dunes. Elles étaient dans un état médiocre, à cause de la

fréquentation anarchique et des plantes envahissantes (Olivier de Bohème, Pin parasol, Herbe de la Pampa, Yucca,...). Une campagne intense d'élimination des plantes indésirables, la création de cheminements aires de stationnement/plages encadrés par des ganivelles et une attention continue de gestion ont permis de retrouver des faciès écologiques de meilleure valeur. Toutes les espèces animales et végétales remarquables de ce lieu ont pu reprendre leurs droits : Ephedra distachia, Imperata cylindrica, Pancratium maritimum, Psammodrome d'Edwards, ...

- Des dépressions humides d'arrière-dune avec 3 espèces d'orchidées remarquables (dont 2 protégées) et une très belle (la plus belle du Languedoc?) population de Pélodactyle cultripède, ont été nettoyées des espèces envahissantes (Canne de Provence), des ordures et gravats.

Plus de consensus

Les Lidos sont des sites uniques au monde. Cette bande de sable entre mer et étangs fait partie de l'imaginaire du visiteur. C'est pour cela que notre projet propose à vivre le site dans toute son épaisseur. Cette plage n'est ni une plage des Seychelles, ni des Landes, ni de la Mer du Nord... Notre premier objectif a été de redonner au lieu son côté unique, complexe et riche.

Aujourd'hui encore la RD62 reste infranchissable. À plus ou moins long terme cette barrière devrait être « perforée » pour vivre le site dans toute sa plénitude, avec le canal et les étangs...

Nous avons inséré notre proposition dans une vision à long terme ; c'est cette perspective qui peut faire consensus dans la mesure où cette pépite a un potentiel largement ignoré par les aménagements antérieurs à courte vue.

Étang de l'Or

Canal

RD 62

Piste et poches de stationnement

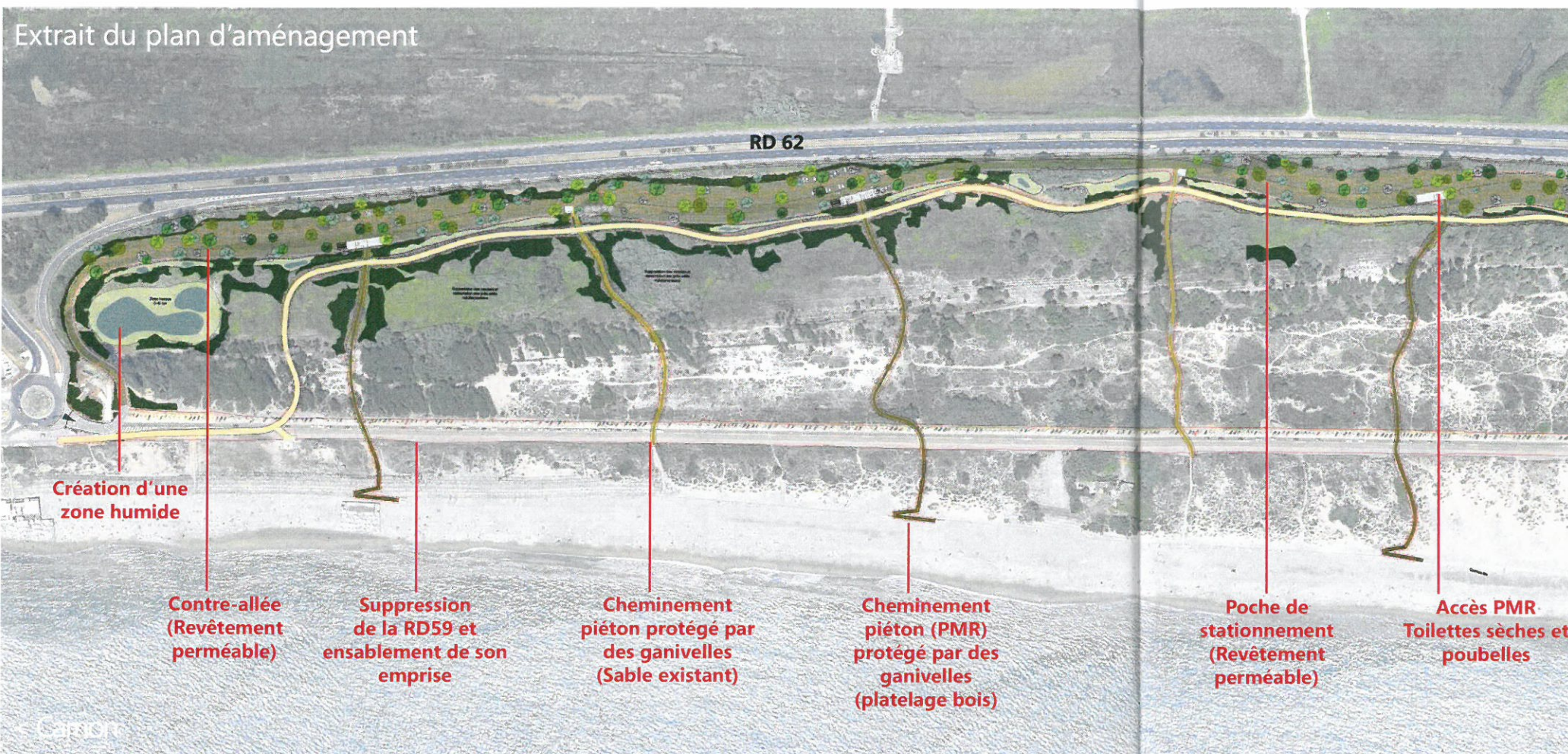
Piste cyclable

Cheminement piétons (PMR)

Trace de l'ancienne RD59

Cordon dunaire reconstitué

... Aujourd'hui



03-03 Les actions

Le projet consiste à une renaturation du lido tout en maintenant sa fréquentation actuelle. Il met en œuvre des aménagements et un plan de gestion sur ce site remarquable, sans le sanctuariser et en lui gardant l'accessibilité qui fait son attrait.

Pour cela, plusieurs aménagements et actions ont été nécessaires :

- Suppression de la RD 59 et création d'une dune qui permet la reconnexion des milieux naturels (corridors biologiques) : recul stratégique afin de limiter l'érosion littorale et stabiliser le trait de côte ;

- Reconstitution du cordon du-naire ;

- Mise en valeur du patrimoine naturel du site (réhabilitation de prés salés envahis par des ronciers, création d'une zone humide, élimination des plantes envahissantes, etc...)

- Depuis le rond-point du Petit Travers jusqu'à celui du Grand Travers est aménagé avec les déblais de la RD59, une piste parallèle à la RD62. Celle-ci construite sur une zone stérile (gyrobroyage chaque année) ou de faible valeur écologique. Le stationnement est disposé en poches tout au long de cette piste.

- Création de plusieurs cheminements pour les modes doux :
 - piste cyclable transversale, accolée à la piste. Elle s'inscrit très respectueusement dans le paysage sans jamais proposer de longues lignes droites monotones ; elle est tantôt dans la végétation tantôt à découvert ; elle est toujours proche des poches de stationnement.

- cheminements piétons d'accès aux plages (accessibles aux PMR). Ces cheminements empruntent des passages sauvages existants. Les 200 mètres qui séparent en moyenne les poches de stationnement de la plage sont des parcours quasiment plats mais très sinueux. C'est une préparation au bain, un sas qui permet d'apprécier la réelle originalité de ce site. Ces chemins sont revêtus de bois pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

- Mise en place d'un plan de gestion du site (entretien et exploitation, suivis scientifiques, etc.).

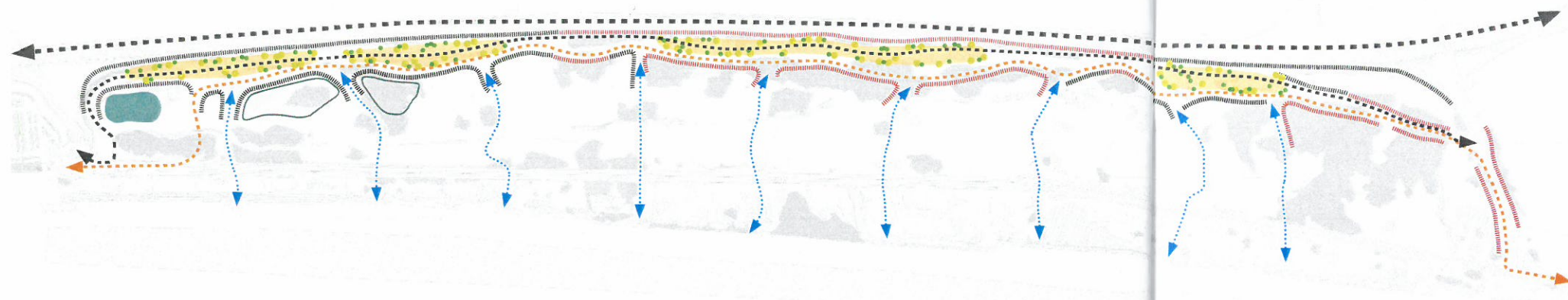
Ces aménagements (piste, poches de stationnement, piste cyclable, cheminements piétons) sont encadrés par des ganivelles pour limiter les intrusions et piétinements dans les espaces naturels.

Des aménagements qui s'adaptent aux variations climatiques

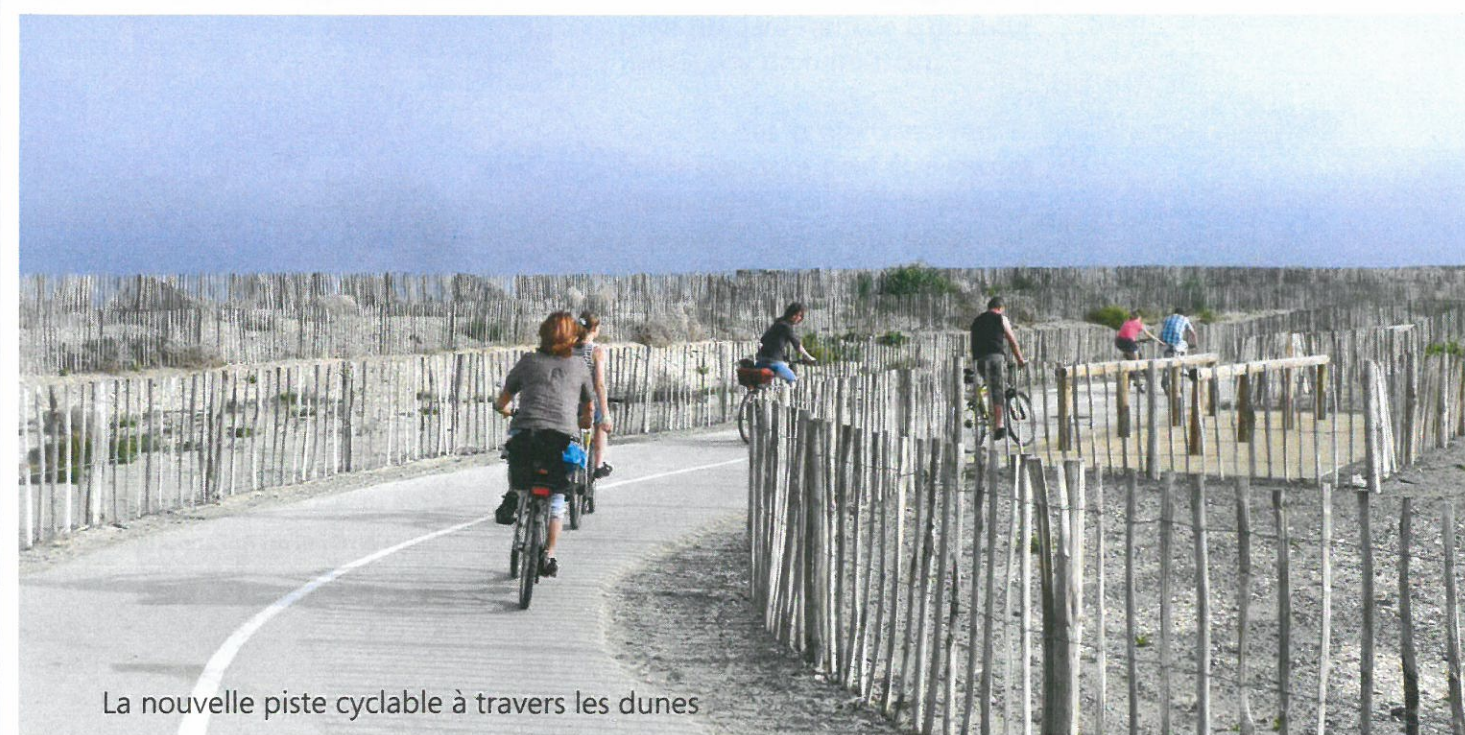


Visite du projet par les étudiants de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles

03-04 Les ambiances



- RD69
- Contre-allée
- Voie verte
- Accès plage
- Poches de stationnement
- Zone humide créée
- Suppression des ronciers et restauration des prés salés méditerranéens
- Bosquets créés
- Bosquets existants
- Arbres tiges parking



03-05 Les perspectives d'évolution du projet

Un projet, si vertueux soit-il, n'est pas une fin en soi. Il doit ouvrir sur des évolutions futures car ce projet est une étape importante vers une autre ère qui s'ouvre et sera caractérisée par un nouveau rapport infrastructure/nature.

- Le prolongement de la contre-allée vers l'Est. Le principe d'aménagement retenu peut être facilement étendu pour supprimer la RD59 entre le Grand Travers et la Grande Motte.

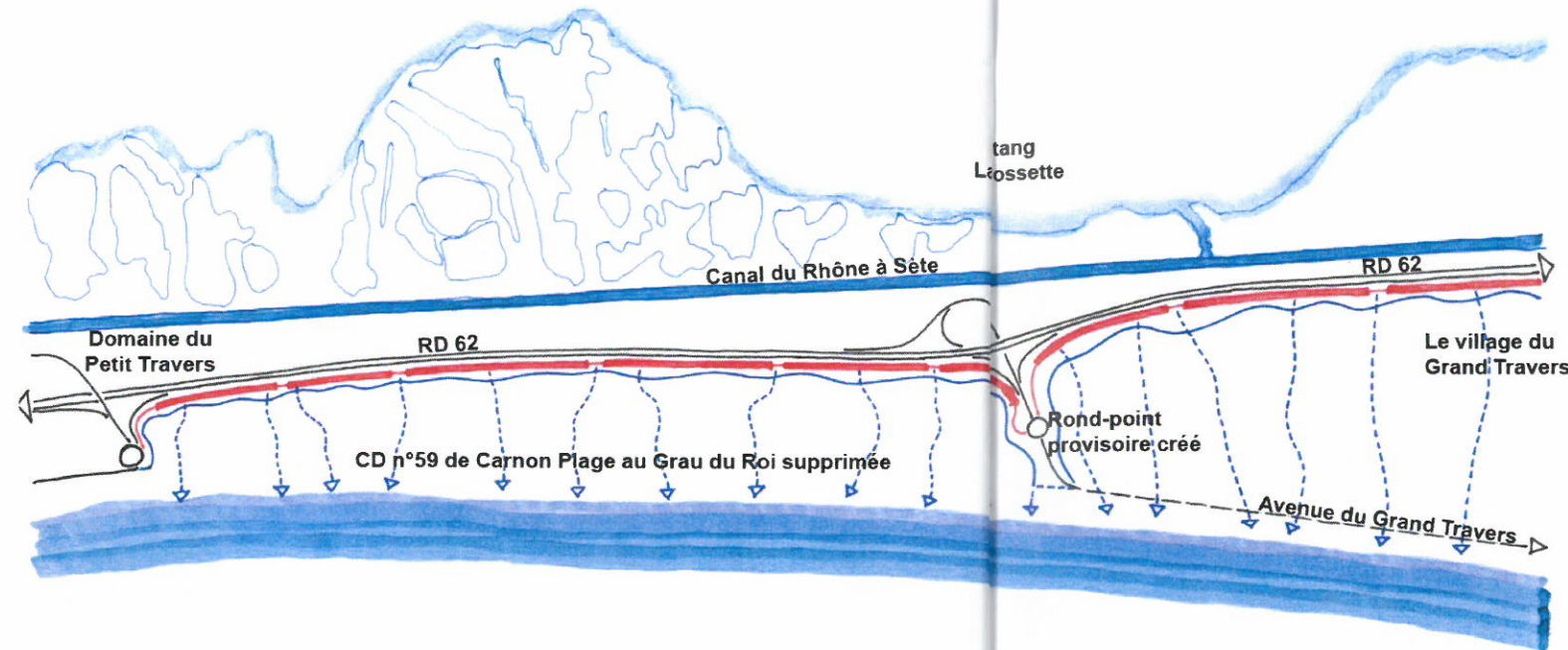
- A partir du moment où la RD59 n'existe plus, les échangeurs du Grand et Petit Travers disparaîtraient. Dans ce changement de statut de la RD, la vitesse serait abaissée et les relations avec les étangs pourraient être rétablies au niveau de ces carrefours capacitaires... La piste se brancherait directement sur ces carrefours à niveau.

- La création d'un système de transport public structurant entre les communes du littoral et Montpellier. Notre piste peut être vue comme un aménagement dont une partie de l'emprise prépare l'arrivée d'un futur BHNS, voir un tram-train.

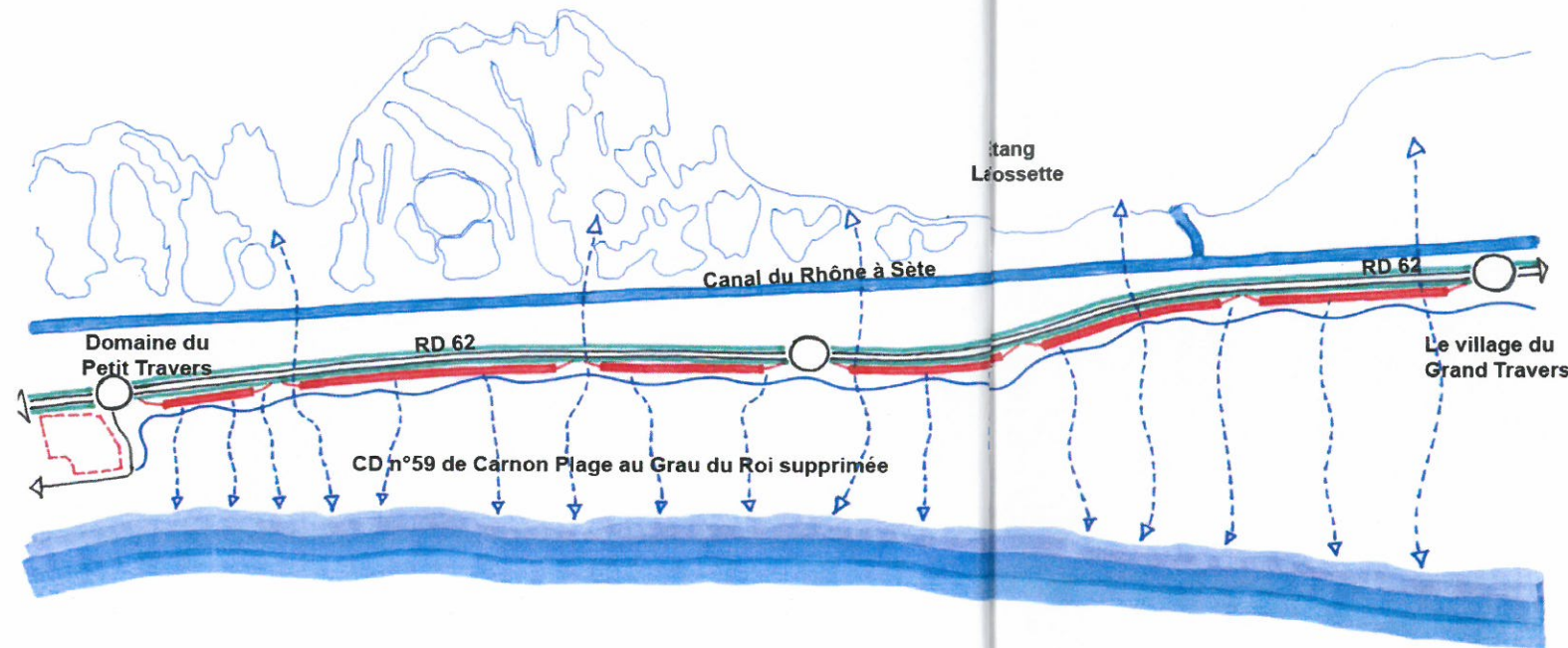
Ce sont des projections vers le futur. Elles sont peut être encore visionnaires mais qui pensait il y a peine 20 ans qu'on supprimerait un jour la RD59 !

Nous cherchons à positionner notre proposition comme un déclencheur de mutations visant à la fois à corriger les excès des années 1960-1970, et à ouvrir de nouvelles perspectives.

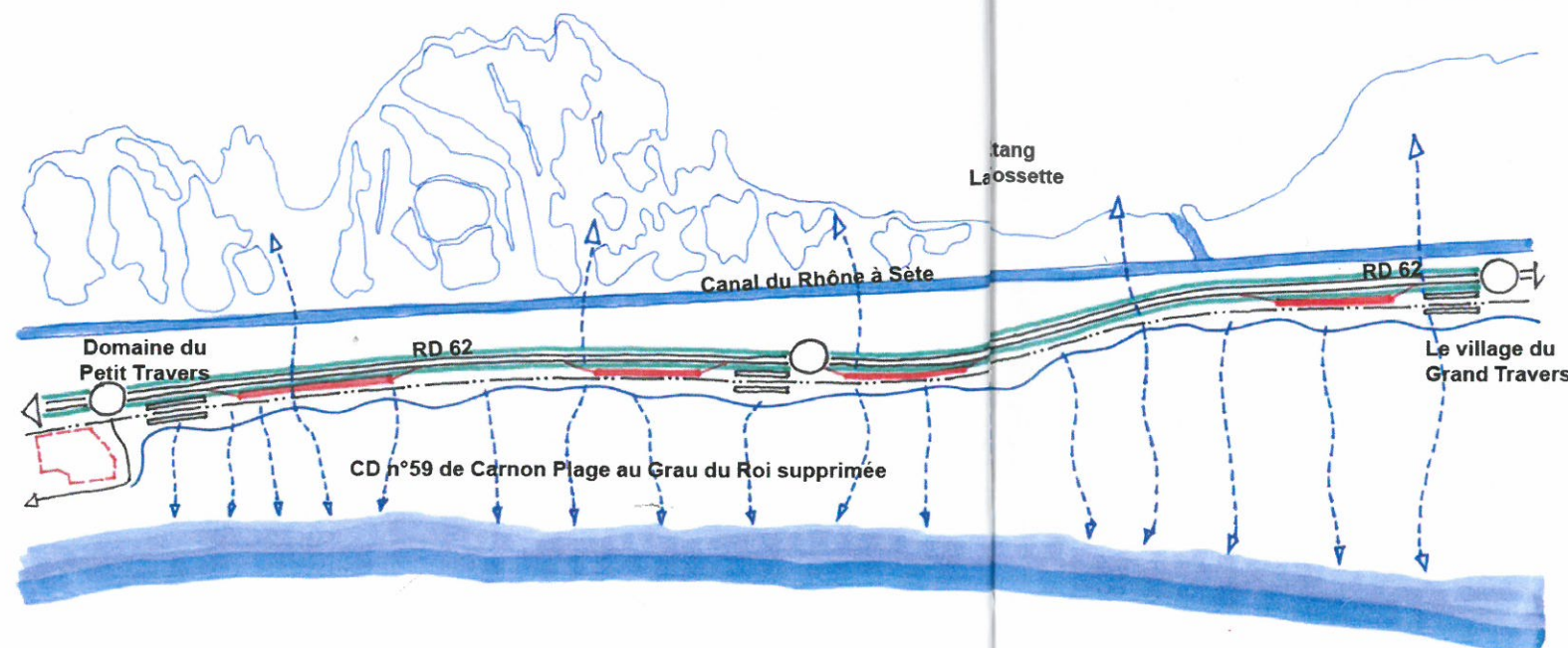
2020
Prolongation de la contre-allée et suppression de la RD59 jusqu'à la Grande Motte



2030
Transformation de la RD62 en «Parkway» : suppression des échangeurs dénivelés, création de porosités avec les étangs et le canal...



20...
Réutilisation d'une partie des emprises de la contre-allée pour réaliser le tram-train côtier





04 Le Lido de Sète à Marseillan

04-01 Le projet

Le Lido de Sète à Marseillan, qui présentait les mêmes caractéristiques et souffrait de problèmes similaires, à été réaménagé en 2008, en amont de l'intervention de l'intervention sur le Lido de Carnon à la Grande-Motte. Il est constitué d'une étroite bande sableuse longue de 11 kilomètres et large de 1 à 2 kilomètres, entre l'étang de Thau et la mer Méditerranée.

Ici aussi se juxtaposent des milieux naturels riches et fragiles : l'étang, les salins, les sansouires, les dunes, la vigne. Mais ce lieu était très menacé par une érosion intense et généralisée, d'une part, et une fréquentation forte et mal maîtrisée d'autre part.

Le parti d'aménagement du Lido de Sète à Marseillan a permis de mettre un point d'arrêt à l'érosion et de gérer les activités et usages du site.

Le projet a consisté à déplacer la voie littorale, réaménager les plages, cantonner le stationnement, valoriser les paysages, développer les circulations douces et les dessertes collectives.

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau
Maître d'œuvre : INGÉROP Méditerranée,
Alfred PETER Paysagiste, Laurent DUFOIX
Architecte : BRL Ingénierie
Nature de la mission : Maîtrise d'œuvre
pour la protection et l'aménagement d'un littoral
Montant des travaux : 50 000 000 € HT
Date de réalisation : 2005-2014
Linéaire : 12 km

Avant ...



Recul de la route le long de la voie ferrée

Le camping est relié à la plage

Aujourd'hui

04-02 Les actions

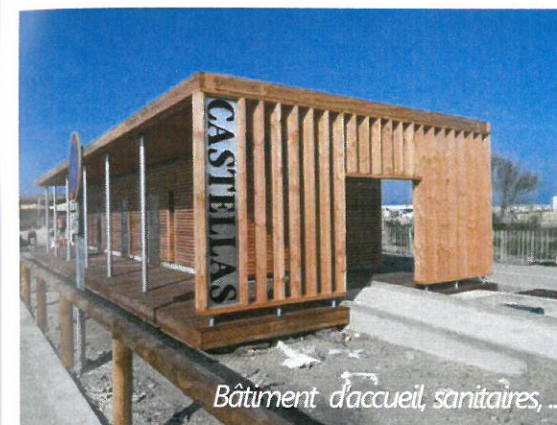
- La route a été reconstituée en recul par rapport à la mer le long de la voie ferrée
- Le stationnement a été rétabli en poches dans le paysage des vignes ou des dunes
- La partie centrale du site est destinée à rester sauvage (peu de stationnement)
- Une promenade cyclable reliant Marseillan et Sète se glisse derrière le cordon dunaire
- Le site est protégé par un impressionnant linéaire de ganielles qui engraisse et conforte le cordon dunaire
- Les établissements temporaires installés aux deux extrémités ont été entièrement renouvelés
- Le camping n'est plus coupé de la plage par une route

Stationnement intégré dans le paysage des vignes

Promenade cyclable en arrière dune

Conforter le cordon dunaire





Bâtiment d'accueil, sanitaires, ...

04-02 Les ambiances

Le succès du projet a été immédiat. La promenade cyclable en arrière dune est particulièrement appréciée et victime de son succès. Listel a confirmé sa présence sur le site, la fréquentation n'a pas souffert du tout du recul des aires de stationnement bien au contraire...

C'est un projet si évident qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui qu'il y avait une route là où la plage a repris ses droits... Le site est consolidé pour les années à venir...!

Grand succès populaire !!!

Avant...



...Aujourd'hui